



HAL
open science

Le documentaire historique et ses rushes, à la BDIC

Martine Lemaître

► **To cite this version:**

Martine Lemaître. Le documentaire historique et ses rushes, à la BDIC. Matériaux pour l'histoire de notre temps, 2010, Pratiques de recherche et collections de la BDIC, 100, pp.42-45. 10.3917/mate.100.0007 . hal-03694197

HAL Id: hal-03694197

<https://hal.science/hal-03694197>

Submitted on 30 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le documentaire historique et ses rushes, à la BDIC

MARTINE LEMAÎTRE*

L'historien Jean Chérasse définissait récemment ainsi le film documentaire historique¹ : « *Si je me réfère à Jean Vigo, un film documentaire est "un point de vue documenté"*. » Cette définition peut-elle concerner le « film documentaire historique » ? Oui dans la mesure où un documentaire historique est le propos d'un auteur – réalisateur, journaliste, historien, écrivain... – exprimé avec des documents tournés souvent par d'autres, et dans tous les cas, assemblés et montés par lui. Car le sens de l'œuvre est obtenu par le montage. D'où l'expression connexe « *film de montage*² ».

Le documentaire remonte le temps, renoue les fils de la mémoire suivant le but recherché par le réalisateur. Lors du montage des séquences de l'œuvre filmique, de longues parties de la pellicule non retenues pour le documentaire et contenant de nombreuses informations, sont souvent versées à titre d'archives brutes (« rushes ») dans les collections des grandes Bibliothèques et des Centres d'archives³.

Origine et constitution des collections

Depuis l'invention du cinéma en 1895, les hommes ont toujours cherché à filmer le réel. Auguste et Louis Lumière y voyaient la possibilité de reproduire le mouvement des êtres vivants, d'en rétablir l'élan vital sous forme d'images projetées successivement⁴.

En 1896, la société Pathé-Frères intègre les sons au

moyen de courtes bandes, en synchronisation avec les images animées des Frères Lumière.

Le cinéma doit devenir « ... *le journal de l'École de demain* ». Couronnée de succès, la société Pathé lance, quelques années plus tard, *Pathé-Journal*⁵, revue d'actualités filmées.

Quand en 1903, Léon Gaumont enregistre le son sur cylindre de son « image parlante » avec les premiers essais couleur de Méliès, son invention surclasse peu à peu le cinéma de Méliès et Pathé. Il lance à son tour *Gaumont-Actualités*, journal filmé qui est projeté avant le film dans les salles de cinéma Gaumont.

Les films sont alors conservés aussi bien chez Pathé que chez Gaumont. Ils constitueront les premiers fonds d'archives audiovisuelles du cinéma français.

C'est à cette époque, au tout début du XX^e siècle, qu'un couple d'industriels parisiens⁶, passionné par la vie politique française et internationale, réunit des documents très variés, sur tout support, pouvant laisser traces et témoignages des événements culturels, économiques et politiques de la période. L'objectif est pédagogique : permettre l'accès de ces collections aux enseignants et aux étudiants.

Fréquentant les décideurs et acteurs de la vie politique et culturelle française, Louise et Henri Leblanc sont en contact avec les réalisateurs de l'époque, l'idée de films documentés est déjà présente dans l'esprit de ces pionniers de la documentation en histoire politique française et internationale. Ils élargissent leur champ documentaire à la presse étrangère.

Ces échanges de savoir faire entre passionnés de documentation et utilisateurs de documents d'archives permettront de faire rentrer dans les collections de la Bibliothèque-Musée de la guerre des documents exceptionnels, particulièrement dans le domaine de l'iconographie.

Donnée par legs à l'État, en 1917⁷ et conformément à la volonté des donateurs, la Bibliothèque a, dès sa création, le double caractère d'être « *un établissement scientifique [...]* et celui d'une œuvre d'éducation populaire

1. Communication prononcée en séance publique devant l'Académie des sciences morales et politiques le lundi 6 mai 2005, sous le titre : « Le film documentaire historique : vérités et mensonges. »

2. <http://www.canalacademie.com/ida155-Le-film-documentaire-historique.html>

3. La Bibliothèque nationale de France reçoit le dépôt légal de tous les documents publiés en France : imprimés mais aussi vidéogrammes, DVD, numériques... L'Institut national de l'audiovisuel reçoit le dépôt légal de toute œuvre télévisuelle depuis la loi française du dépôt légal de 1992 (décret d'application 1995).

4. Lire : Claude Beylie, *Les films-clés du cinéma*, Paris, Bordas, Paris, 1987.

5. Une collection quasi-complète de bobines de film (en 35 mm) du *Pathé-Journal* est conservée à la BDIC. Depuis, une édition grand public, numérisée (vidéo puis DVD) a été acquise par achat sous le titre *Le journal de votre année* et est consultable au service audiovisuel, BDIC – Université de Paris Ouest Nanterre.

6. Louise et Henri Leblanc, fondateurs des collections de la Bibliothèque-Musée de la guerre (premier nom donné à la BDIC (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine), lors de sa donation à l'État, en 1917.

7. Cf. Acte de donation du 4 août 1917.

*Martine Lemaître-Demarquay. Conservateur à la BDIC de 1980 à 2010.

assurée par des expositions [...]. La BMG est placée sous l'autorité du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ». Elle est rattachée à la direction de l'Enseignement supérieur et reconnue d'utilité publique, en 1924. Elle est inaugurée par le président de la République Raymond Poincaré en 1925 et installée dans le pavillon de la Reine, au château de Vincennes, à côté des services historiques et des états-majors de l'Armée.

Les militaires, dès 1915, vont utiliser le support filmé à des fins stratégiques et documentaires. C'est la création du Service cinématographique aux armées. Les cartes, les plans d'états-majors, les photographies sont quelques fois versés à la Bibliothèque-Musée de la guerre pour des raisons de conservation. Dans les années vingt, le bassin d'archives historiques de la Bibliothèque est alors considérablement enrichi.

Rien d'étonnant, à ce que l'on trouve dans les collections, dès l'origine de la constitution des fonds, des films, des disques, des photographies, des affiches, des tracts, des journaux, et de nombreux ouvrages devenus rares aujourd'hui.

Constitution du fonds audiovisuel de la BDIC, ses forces, ses faiblesses

Les interrogations posées quant à l'utilisation des sources et à la construction des films documentaires et à leur conservation sont multiples.

Le film documentaire historique naît avec l'utilisation du cinéma comme vecteur de propagande révolutionnaire. Avec « Le ciné-œil » de Dziga Vertov et les grands cinéastes soviétiques Koulechov, Protozanov, Poudovkine, Eisenstein..., les réalisateurs sont sommés de promouvoir l'image du communisme.

Puis, les régimes fascistes... produisent à leur tour des films documentaires de propagande⁸. À Paris, sous l'occupation, en quatre ans, plus de deux cents documentaires au service de Vichy et de l'occupant sont produits. Parallèlement, le documentaire trouve une existence plus moderne avec ce qu'on appelle aujourd'hui « le cinéma du réel ».

Peut-on tourner des films historiques, fussent-ils documentaires, à base d'archives d'aujourd'hui ?

Le film documentaire historique est un montage d'images filmées conservées dans les bassins d'archives. Il faut avant toute chose examiner de manière critique les archives retenues et insérées dans le documentaire. Elles véhiculent le plus souvent une vision officielle ou stéréotypée : l'historien Marc Ferro l'a bien mis en évidence avec « Histoire parallèle »⁹.

Entourée depuis sa création d'éminents universitaires, comme Pierre Renouvin, Camille Bloch, qui œuvrèrent en leurs temps aux choix documentaires de la BDIC, Marc Ferro, grand lecteur et utilisateur de ces collections, devient dès 1960, l'un des conseillers en documentation auprès des conservateurs de la BDIC. C'est lui

qui, en 1992, encadre la mise en place du service audiovisuel de la BDIC¹⁰.

Les premières collections sonores et filmiques de la BDIC

C'est au début de l'année 1949 que s'enrichit considérablement le fonds d'archives audiovisuelles de la BDIC, avec la donation, des documents de la Confiscation « Pétain » par la Direction des domaines de la Seine centralisant les opérations : 800 disques¹¹ et textes imprimés des discours et audiences du maréchal Pétain, de 1917 à 1944 viennent s'ajouter aux riches collections du début du siècle. Toute la période du gouvernement de Vichy, de 1940 à 1944, y est présente de façon quasi complète. Ce qui offre aux réalisateurs et documentaristes, lors de l'ouverture de ce fonds au public en 1993, un accès à des sources originales non encore exploitées.

Elles ont depuis été largement utilisées dans de nombreux documentaires historiques, comme : « *Les voyages du Maréchal* », « *Hôtel du Parc* », et bien d'autres encore.

Garder trace des témoignages à la BDIC

Sous l'égide de Marc Ferro et de Jacques Delarue¹², Snait dès 1994 un fonds d'archives filmiques intitulée *Mémoires vivantes*. Il a pour ambition la volonté de garder trace de la mémoire des acteurs et témoins d'événements historiques. Des entretiens, filmés en vidéo, menés par des historiens auprès d'anciens déportés, internés, résistants, combattants des deux guerres mondiales, acteurs de la vie politique, culturelle ou économique française, sont alors réalisés.

Le service audiovisuel prend le relais de production d'archives filmées là où le travail n'a pas encore été fait. De nombreux témoins n'ayant jamais jusqu'alors parlé de leur vécu, passé souvent douloureux, tous ressentent le besoin de témoigner pour les générations futures. L'objectif étant de fournir des sources d'études autour de la mémoire et de mieux comprendre les rouages de l'histoire.

Dans les collections de témoignages filmés, constituant des fonds d'archives brutes, non montées, et souvent réalisées à l'occasion des grandes expositions du Musée d'histoire contemporaine, l'on trouve :

• des portraits de pionniers de la télévision française¹³ :

8. Signés Steinhoff, Léni Riefenstahl ou Veit Harlan à Berlin et Nuremberg. A Rome avec Alessandro Blasetti, Vittorio Mussolini et Carmine Gallone.

9. Série télévisuelle initiée par Louise Neil et diffusée par Arte.

10. Martine Lemaître, *Mise en place du service audiovisuel de la BDIC, constitution du fonds, catalogage, aspects juridiques*, Mémoire universitaire PPP sous la direction de Marc Ferro, Université de Lyon, IFB/ENSSIB, 1992.

11. Non écoutables aujourd'hui, ils ont été transférés sur cassettes-audio par l'Ina en 1984.

12. Historien, ancien résistant et auteur de *Histoire de la Gestapo*, traduit dans plus de 17 langues. Il est l'initiateur de « *Mémoires vivantes* », série de témoignages d'anciens résistants, déportés, internés, acteurs de la vie politique française, série dirigée par Martine Lemaître, conservateur, fondatrice du Service audiovisuel de la BDIC.

13. Exposition *La grande aventure du petit écran*, MHC-Hôtel national des Invalides, 1997.

Georges de Caunes, Daisy de Galard, Pierre Dumayet, Raymond Marcillac, Jacques Poinsignon, Marcel Bluwal, Claude Santelli, et bien d'autres ;

- des témoignages de personnalités de diverses nationalités¹⁴, du monde des arts, des lettres, du sport, installées en France et ayant connu l'exil, comme Alfredo Arias, Tahar Ben Jelloun, Michel Jazy, Deva Koumarane, Saly Nyolo, Antonio Soriano, Tran Van Khê, et bien d'autres ;
- des témoignages d'hommes politiques¹⁵ comme : André Chandernagor, Claude Cheysson, Daniel Mayer, Hubert Védrine...
- des témoignages sur la déportation au camp de Dora¹⁶ : Georges Soubirou, André Sellier, André Rogerie, Lucien Faymann, Jean Mialet, Serge Foiret...
- des témoignages d'anciens Résistants : Jacques Delarue, Charles Gonard...

Ce travail de sauvegarde de la mémoire s'inscrit également dans le prolongement de travaux déposés à la BDIC par des groupes de recherche :

- Mémoire grise à l'Est¹⁷ réalise sur le terrain, peu avant la chute des régimes communistes, 250 interviews auprès de témoins ayant subi le joug des systèmes totalitaires, en Albanie, en Bulgarie, en Hongrie, en Pologne, en ex-RDA, en Tchécoslovaquie, en URSS, en Yougoslavie, en Lituanie...
- Le Cesame¹⁸ réalise des travaux d'enquête sur la mémoire en Amérique latine et dépose en 1997 : des enquêtes sur la Bolivie et le « Movimiento nacionalista revolucionario, de 1942 à 1977 », sur Cuba et la « Révolution cubaine » contenant des entretiens avec le colonel Dariel Alarcon Ramirez dit « Benigno », aujourd'hui en exil en France, ancien compagnon de Ernesto « Che » Guevara, ainsi que sur le Pérou et la « Federacion nacional de trabajadores mineros ».
- La Faceef¹⁹ dépose en 2003, ses enquêtes sur la mémoire des anciens combattants républicains espagnols durant la guerre civile espagnole et leur exil en France après 1939.

Les réalisateurs de documentaires historiques et leurs archives, à la BDIC

Aux côtés des acquisitions de films documentaires historiques français et étrangers et des contributions de chercheurs ou de ses propres productions, le secteur audiovisuel reçoit de nombreux dons de journalistes et réalisateurs, sous forme de dépôts d'archives privées. Ce sont les parties non visibles du documentaire, « les rushes ».

Plus de 2 000 vidéogrammes contenant des interviews de témoins de la vie politique française ou étrangère sont ainsi conservés à la BDIC. Ils constituent des sources peu connues et souvent inédites.

L'un des premiers versements de ce type d'archives est celui du réalisateur Mosco. Il dépose en 1992, plus de 370 vidéogrammes filmés pour la réalisation de son film documentaire « Mémoires d'ex » diffusé sur France 3, l'année précédente. Ces films contiennent les témoignages des membres exclus ou démissionnaires du Parti communiste français, de 1920 à 1990, comme Jules Fourier, ex-député du Front populaire, Fosco Foscardi, membre de l'Organisation spéciale du Parti, Pierre Juquin et bien d'autres.

En 2003, le journaliste Fernando Malverde dépose 150 vidéogrammes de plusieurs documentaires historiques ainsi que la totalité des rushes de ces productions filmiques. Ils correspondent à des interviews de résistants, retrouvés après appel à témoin, sur la Libération de Paris pour les besoins d'un documentaire intitulée « L'Été de la liberté » diffusé sur France 3-IDF, en 1994. Certains de ces témoins deviennent dans l'immédiat après-guerre des figures marquantes de la vie politique française : Daniel Mayer, Edgar Pisani, Maurice Schumann...

Mais aussi des interviews réalisées en octobre 1996, à l'occasion des cérémonies de commémoration des Brigades internationales à Madrid, incluant les témoignages de Henri Rol-Tanguy, Lise London, André Pieplu et Louis Bilézy, pour le film documentaire « Retour à Madrid, le temps des brigadistes ».

Des interviews de témoins sur la Résistance et la déportation comme Maurice Rajfus, Henri Bulawko, Adam Rayski, André Tollet (ancien président du Comité de Libération de Paris, syndicaliste). Ils évoquent leurs souvenirs sur le Front populaire.

Beaucoup sont aujourd'hui décédés, mais il nous reste leurs traces, leurs images, leurs voix, le témoignage de leur engagement. Des pièces d'archives remarquablement conservées et consultables à la BDIC.

Des interviews sur *Mai 68 à l'ORTF*, avec les témoignages d'Édouard Guibert, responsable du Syndicat national des journalistes, Michel Honorin, grand reporter à *Cinq colonnes à la une*, François de Closets, journaliste aux *Actualités télévisées*, Édouard Sablier, directeur de l'information, ainsi qu'une copie du sujet Infomag : « Un pavé dans l'écran », diffusé sur France 3-IDF, en 1998.

Notons également le don d'archives du reporter Philippe Lobjois, qui filme en 1991 la guerre, sur le terrain en pleine action des opérations militaires, en Bosnie-Herzégovine et ailleurs en ex-Yougoslavie avec la production de deux documentaires historiques « Mourir pour Dubrovnik » et « La chute de Vukovar ».

La BDIC est choisie en 2002 par le réalisateur Medhi Lallaoui, pour héberger et conserver plus de 1 000 heures de rushes de ses documentaires sur l'immigration, les villes nouvelles, Jean-Marie Djibaou et la Nouvelle Calédonie. Ce dépôt d'archives fait l'objet d'une pre-

13. Exposition *La grande aventure du petit écran*, MHC-Hôtel national des Invalides, 1997.

14. Exposition *Toute la France*, MHC-Hôtel national des Invalides, 1998.

15. Georges Mourier, *Le premier septennat de François Mitterrand*, Mémoire de maîtrise, université de Paris 1, 1996.

16. Entretiens réalisés par Martine Lemaître et Jacques Delarue, de 1994 à 1996.

17. Enquête réalisée dans les pays concernés par un groupe de chercheurs de l'université de Nanterre, dont Sonia Combe, conservateur à la BDIC. Certains témoignages ont donné lieu à la réalisation du film documentaire *Brigadistas*, diffusé sur Arte en 2003.

18. Centre de sauvegarde de la mémoire (en Amérique Latine). Enquêtes réalisées par Ariane Gransac et Octavio Alberola.

19. Fédération des anciens combattants espagnols, exilés en France.

mière convention signée entre l'Université de Paris-X Nanterre, représentée par le président André Legrand, et le réalisateur. Cette convention stipule et exige l'installation d'une salle climatisée répondant aux normes de conservation des documents filmiques. Ce qui fut fait ! De nombreux dons continuent d'entrer dans les collections audiovisuelles de la BDIC ; il ne s'agit pas ici de les citer tous mais d'en signaler les plus importants.

Valorisation pédagogique des fonds

Dans la lignée de la volonté des donateurs et riche de ce fonds d'archives filmiques, le Service audiovisuel a ouvert, en partenariat avec le Département de cinéma de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, un séminaire de recherche de master 2 qui se tient à la BDIC, sur la réflexion qu'engagent les écritures filmiques du passé « *Face à l'archive : entre histoire, documentaire et fiction* ».

Ce séminaire approfondit le travail engagé sur la composition des montages d'archives en partant des documents de la BDIC, notamment un film datant de la Grande Guerre, déposé en 1952 à la BDIC, confié au CNC pour sauvegarde et restauration. À l'origine, cinq boîtes de films en format 28 mm rassemblés sous le titre *Attaques à la baïonnette au Bois-le-Prêtre*²⁰, maintenant transférés sur DVD consultable à la BDIC. Ce film représente 15 minutes d'images tournées à l'arrière des tranchées, montrant en plan fixe le retour des corps des soldats tués au combat. Ce film fut probablement réalisé par un amateur. Les recherches permettent aujourd'hui de conclure qu'il s'agit d'un officier de l'infanterie.

Des archives orales

Une mission de coopération entre l'Université d'El Oued (Algérie) et l'Université de Paris-Ouest Nanterre, organisée en concertation avec la ville de Nanterre, a donné lieu à la signature d'un accord entre les deux établissements universitaires. « *Dans ce cadre, la BDIC accueillera, en stage, des collègues des Bibliothèques et contribuera, en association avec Guémar, ville voisine d'El Oued, à la collecte de sources orales auprès des anciens habitants du bidonville de Nanterre*²¹. »

Cet exemple est significatif de la politique des programmes d'archives orales que la BDIC continue de développer pour enrichir ses collections.

L'aspect juridique de ces archives

L'intérêt de ce bassin d'archives est bien évidemment son utilisation : sa consultation (pour l'étude), sa conservation (pour garder traces), sa diffusion (pour faire connaître ces collections d'archives filmiques et sonores).

Obéissant à des règles spécifiques de consultation et de diffusion, la loi de propriété intellectuelle de ce type d'archive nécessite la rédaction incontournable d'un contrat qui liera les deux parties : le témoin (l'auteur) et le producteur (la BDIC). Ce contrat stipule l'utilisation loyale du document sans déformation du contenu, dans un but éducatif. Il signalera à l'auteur toute diffusion éventuelle du document. Le document étant consultable dans les emprises de la Bibliothèque mais exclu du prêt pour éviter toute détérioration ou utilisation frauduleuse.

Dans le cas de dépôt d'archives, le contrat est une « Convention de dépôt d'archives » signée sous seing privé entre le producteur (propriétaire commercial de l'œuvre), le réalisateur (auteur de l'œuvre) et la BDIC (garante de sa conservation). Les témoins ont pris soin au préalable de signer des contrats d'interviews auprès du producteur, sage précaution les protégeant en cas de déformation de leurs propos.

Afin de conserver et sauvegarder ces archives filmiques exceptionnelles, la BDIC travaille actuellement à leur numérisation. Certaines sont consultables ou le seront à partir de la base *Images et archives* des catalogues en ligne de la BDIC²².

Avec plus de 5 000 documents filmiques répartis entre 3 000 documentaires relatifs à l'histoire des relations internationales et du monde contemporain, 2 000 vidéogrammes d'archives plus axés sur la politique intérieure française et centrés sur des témoignages de Français ou de personnalités, 600 documents sonores comme par exemple l'émission de radio *Laissez-passer*²³ réalisée par les Associations « France terre d'asile » et « Documentation réfugiés » relative à l'exil et aux droits de l'Homme, déposée à la BDIC en 1998, 150 disques contenant des discours d'hommes politiques français et étrangers, le service audiovisuel de la BDIC se place aujourd'hui parmi les grands centres d'archives contemporains et conformément à la volonté des fondateurs au cœur de la vie universitaire française et internationale. ■

20. Titre manuscrit figurant sur l'une des boîtes métalliques contenant les originaux. Le format 28 mm (film amateur) montre le côté non officiel du document.

21. *Journal de la BDIC*, n° 26, mai 2010, p. 2.

22. <http://flora.u-paris10.fr:8082/flora/jsp/index.jsp>

23. Diffusée sur France-Culture entre 1995 et 1997.